



Baudry Hervé

Témoignage et biographie : les limites d'un privilège

Pour citer l'article

Baudry Hervé, « Témoignage et biographie : les limites d'un privilège », dans *revue $\mathcal{I}$ Interrogations ?*, N°17. L'approche biographique, janvier 2014 [en ligne], <https://revue-interrogations.org/Temoignage-et-biographie-les> (Consulté le 3 juillet 2024).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Résumé

Dans cet article, je m'attache à la relation, privilégiée mais périlleuse, du témoin biographe avec le biographé, engageant de surcroît une réflexion sur mon propre travail. Une double problématique s'offre d'emblée : quelles limites sont posées explicitement et implicitement par une telle entreprise compte tenu de la relation testimoniale préalable ; dans quelles conditions celle-ci peut-elle prétendre remplir ses objectifs ? Quelques règles peuvent en être tirées, notamment celles qui tendent à assurer la sauvegarde de l'objectivité, ainsi que celles du tout-dire et ne rien-cacher et leurs implications dans le cas du premier récit de la vie de l'écrivain et philosophe Gérard Hervé (1928-1998).

Mots-clefs : biographie, littérature française du xxe siècle, témoignage, Gérard Hervé, amitié littéraire

Abstract

In this paper I attempt to analyse the privileged but perilous relationship of the witness biographer with the biographee, reflecting furthermore upon my own work. A double issue arises at once : what are the limits set explicitly and implicitly by such an undertaking considering the previous testimonial relationship ? In what conditions can it carry out its purpose ? Some rules may be drawn up : some to ensure objectivity, others about telling everything and dissimulating nothing with their implications in the case of the first story of Gérard Hervé's life (1928-1998).

Keywords : biography, C20 French Literature, witness, Gérard Hervé, literary friendship

Introduction

« *Die Biographie ist akademischer Selbstmord* » : la biographie est un suicide universitaire, a proféré Deirdre Bair (Boyer-Weinmann, 2005 : 46). Ajoutons : qui fait parfois monter au paradis des bonnes ventes. Ce propos si pessimiste mais, heureusement, devenu excessif, s'applique plutôt à l'analyste qu'au biographe lui-même. Le présent travail impliquant cette double perspective, une mise au point s'impose. Nous ne reviendrons pas sur la question du genre, toujours en chantier et qui semble vouée à déboucher sur des jugements tels que : hybride, hétérogène, inclassable, voire « *casse-gueule* » (Dossier, 2005 : 27). Mais la réévaluation, pour ne pas dire, dans certains cas, la réhabilitation, dont la biographie fait l'objet chez les spécialistes des sciences humaines se comprend vu l'ampleur et la complexité du phénomène tant du côté des processus d'écriture que du dynamisme éditorial. Un autre facteur déterminant est la mise en cause des schémas d'analyse hérités de la théorie de la mort du sujet. Enfin, faut-il parler de para-, pseudo-littérature ? ou de littérature tout court ? Peu importe ici : ce n'est pas la définition d'un corpus qui fait problème mais le fait que, auteur d'une biographie, je me fasse l'analyste de l'entreprise dans sa dimension relationnelle. Or un des reproches majeurs des typologistes tient à l'incohérence générique de ce type de texte, à son individualisme quasi congénital : à chaque objet sa forme et ses intentions (Buisine, 2001 : 151).

Peut-on théoriser cet enfermement biographique alors que le genre lui-même s'y prête si mal ? Mais aussi comment faire pour que cette auto-analyse portant sur une relation privilégiée, d'une part, ne tombe pas dans l'historico-descriptif, la postface ou encore l'avertissement d'auteur, ce « *rite* » des biographes (Dosse, 2005 : 101) et, de l'autre, prétende à une modélisation ? Autant il serait vain de chercher à la généraliser ou prétentieux de conférer une valeur inductive à ce travail, autant il serait injuste de l'enfermer dans un empirisme privé d'horizon. L'analyse oscillera donc d'un pôle à l'autre en s'efforçant de mettre en lumière quelques tendances possibles, voire des constantes, du travail biographique en tant qu'il implique un double lien, passé et présent, entre deux sujets : lui, le biographé, toujours antérieur, et moi, le biographe. Désormais, j'utiliserai de la troisième personne non par artifice d'objectivité mais pour sa garantie d'un minimum de distanciation.

Le pacte biographique

Intitulons le champ concerné « *biographie de Gérard Hervé* ». Si l'on ne sait pas très exactement en quoi consiste le genre, on définira ainsi le travail du biographe : indépendamment de ses intentions et de ses

procédés, il raconte une vie historique. Son entreprise se déploie dans des limites naturelles, avec plus ou moins de débord. Pour Gérard Hervé : Marseille 1928-Miami 1998. Mais ces certitudes ne suffisent pas à bâtir une vérité. Accumulation d'informations à tendance (ou idéalement) totalisante, une vie écrite, quelle qu'elle soit, ne parvient jamais à totaliser une vie empirique et ne peut coexister avec celle-ci ni la remplacer. La narration d'une vie, comme toute narration, se trouve par ailleurs confrontée à un problème que Peter Englund a ainsi formulé : « *Que se passe-t-il quand nous transformons le passé en récit ? Certes, nous gagnons en cohérence, totalité et flux, mais en risquant de forcer l'unité narrative et téléologique de quelque chose qui est divers, confus et contradictoire. C'est la forme même du récit qui nous incite à mettre de l'ordre dans les choses.* » [1]

S'agissant de la première biographie de Gérard Hervé, son caractère pionnier réduit davantage ses limites, la signalant comme tout d'abord lacunaire. Incontournables frontières : ce récit, comme les autres, par essence inachevé clôt momentanément une entreprise à information d'autant plus limitée qu'elle a été inaugurée il y a peu. Que Gérard Hervé ait été écrivain et philosophe ne fait qu'accentuer, non fonder, son essentielle insuffisance : une vie écrite est toujours brève, l'art toujours long, à (re)lire, à (re)penser les œuvres qu'elle a vu naître.

Revenons-en au débord de tout à l'heure. Toute vie est entre naissance et mort, qui forment en quelque sorte les marges temporelles, interne et externe, de sa mise en texte. Mais le biographe étend les marches de ce fief. Que le démon de la généalogie le prenne, et il remonte jusqu'à Mathusalem □ pour des millions de Français, ce pourrait être Louis IX ! « *Une archive n'est jamais seule* » [2]. Cet horizon toujours fuyant, côté biographe, qui cache les matériaux insoupçonnés du livre à venir, recoupe ceux du biographé (son œuvre, son influence, etc.). C'est donc entre régression et postérité que pour son vol incertain le biographe fixe le point de départ du récit dans une temporalité proche, souvent à partir de la seconde génération, une remontée lointaine fournissant l'indice d'une tendance hagiographique.

Sans reprendre la question de l'opposition au roman (Boyer-Weinmann, 2005 : 19 ; Dosse, 2005 : 72, 338) notre biographe écrit dans les limites de quantité disponible d'informations qui constituent son matériau de base. Ici encore, le temps est un facteur déterminant de son entreprise. En d'autres termes, la biographie est un genre biodégradable. S'agissant d'un homme mort il y a un peu plus d'une décennie, on sait que la lumière ne pourra être faite sur certains points qu'une fois passés les délais de sauvegarde légale, à supposer l'existence d'archives ; dans un délai indéterminé pour le reste (correspondances supposées, papiers personnels possédés par des tiers, documents audio, vidéo, archives informatiques, etc.). Mais sur ce terrain, rien n'est sûr : le temps révèle autant qu'il enfouit.

L'art musical et celui de la biographie ont ceci en commun qu'ils s'organisent autour du silence. Mais si dans le premier, il est un équivalent en durée de son contraire, le son, sa présence dans une biographie équivaut au manque, clef même de toute composition de ce genre. Ellipse forcée, pourvoyeur d'hypothèses, on le cache plus ou moins pudiquement, ou avec habileté. Ainsi les limites d'une première biographie fournissent-elles le point de départ de la suivante. Mais parfois aussi le silence est exhibé sous la figure du mystère et bien des héros de biographie doivent leur statut à l'ombre jetée sur leur vie : mieux vaut un masque de fer qu'une maison en verre. Ces récits deviennent alors plus ou moins mitoyens des récits de fiction, lorsqu'une vie est qualifiée de roman. On peut voir dans le roman d'espionnage, où pullulent et se perdent identités et lignes de vie, l'inverse de la biographie parfaite, en tant que récit gavé d'informations et d'identifications certaines.

Gérard Hervé est de ceux qui, n'ayant guère vécu une vie de roman, pour employer ici cette expression clichée [3], ont mis leur vie dans leurs romans. Une partie du matériau de la *Biographie de Gérard Hervé* est legs, dépôt issu d'une relation entre le biographe et le biographé qui avant d'être (faux) dialogue avec le mort, fut vécue sur une longue période. Cette masse d'informations à portée de main du biographe est le fruit d'un archivage de soi-même. Cependant Gérard Hervé n'était pas un garde-papiers. En avril 1998, il note : « *Pâques 98. Brûlé tous mes papiers Marine, tous mes titres - diplômes - faire le vide - ou le plein de feu. Plus léger. Ne pas laisser de trace - un tracé ? de ce qui n'a pas à être aux yeux du monde. [...]* » Il réfléchissait à ses mémoires depuis plusieurs mois. Plus loin, il explique sa volonté d'effacement de soi : « *J'écris ici pour la mémoire de celui qui n'aurait jamais dû naître [moi ou tout autre à venir, enfant, adolescent, on n'arrête pas de grandir - puis jeune homme, un jour, dont la vie fut brisée en ce monde chantier.* » Le chantier du mémorialiste/autobiographe, limité dans le temps biologique, intégrera donc le chantier ouvert de son biographe.

Ces notes, rédigées quelques semaines avant son décès accidentel, font référence à un événement de la vie de

Gérald Hervé dont nous verrons dans la seconde partie l'importance pour la présente réflexion : alors jeune officier de marine en poste près de Saïgon depuis septembre 1954, la Sécurité navale l'arrête huit mois plus tard, en mai 1955, pour homosexualité. Il est rapatrié d'office, mis aux arrêts de rigueur puis en non-activité. Son biographe, limité par le matériau supprimé, se trouve donc confronté à la question d'une transgression : bien que la destruction des papiers et la formulation du désir d'auto-effacement ne soient pas l'expression de volontés dernières, l'écrivain projetait d'écrire les mémoires de celui qui « *n'aurait jamais dû naître* ». Le biographe doit passer outre ce panneau où le biographé avait notifié qu'il vouait en quelque sorte au néant toute vie *post-mortem* autre que celle de son œuvre. La question posée ne relève pas de l'ordre de l'interdit mais de la mimesis. Par principe, nous connaissons les limites de l'imitation écrite d'une vie (définition possible de la biographie). Comme lui-même le fait au moment où il opère le retour sur lui-même (l'œuvre en germe s'intitulait *Mémoires d'en face*), la vie de Gérald Hervé doit être pensée par son biographe comme objet distancié à l'extrême et, a-t-il écrit ailleurs, affecté « *d'un coefficient d'effacement dans le temps* », comme les anciens de 1870 qu'il se souvient d'avoir vus dans son enfance (Hervé, 2004 : 132).

Comme l'historien, le biographe sait le mode conditionnel prohibé, à tout le moins vain. Pourtant, celui de Gérald Hervé, qui est confronté à une brisure, a conscience, non pas que le récit peut être autre, mais que cette vie n'aurait pas dû être telle. Car le biographe de Gérald Hervé fut un témoin « *de longue date* » (Hervé, 1999 : 4). Il lui est donc difficile de s'en tenir à la conception suivant laquelle la mort transforme la vie en destin. Du moins cette vie ne lui apparaît-elle pas d'emblée comme un objet entier. Certes ce statut de biographe témoin favorise l'enquête. Mais deux forces d'attraction subjectives menacent la distance de rigueur, une mémoire commune et la révolte contre l'injustice. D'où une nécessaire limitation des rôles : ni juge ni avocat, le biographe ne fait pas de son entreprise un plaidoyer. Une vie toute, rien qu'une vie, qui parle assez de soi. D'autre part, le statut de biographe ne fait pas du récit un témoignage en tant que « *certifié par la présence à l'événement raconté* », c'est-à-dire dans lequel « *quelqu'un raconte quelque chose qu'il a perçu ou vécu* » (Dulong, 1998 : 11, 47). Le cordon testimonial doit être tranché.

Cependant la rupture nécessaire n'empêche pas le biographe de demeurer au cœur de ce processus de transmission qu'est le témoignage selon Derrida et qui répond à une modalité d'« *élection* » : « *Le modèle choisit son témoin, autorisé à parler pour lui.* » (Vigier, 2006) Autoriser, déléguer une autorité, c'est, par principe, garantir le partage du savoir, empêcher son verrouillage. Or cette fonction de relais ne s'articule pas tant autour de la transmission de la vérité que d'une vie et d'une œuvre méconnues. Une remarque de Jean-Claude Milner donne l'élan : « *Il convient qu'ils [ceux qui savent] n'attendent rien que d'eux-mêmes : aller là où les mènent les forces du savoir et de l'étude, sans craindre de déplacer les assis, de détrôner les puissants, et d'exalter les méconnus.* » (Milner, 2002 : 27) Le biographe témoin est de « *ceux qui savent* » et dont la tâche est d'« *exalter un méconnu* », c'est-à-dire de l'élever hors du silence et de l'oubli.

Les interviews de Gérald Hervé se comptent sur les doigts d'une seule main, ses déclarations publiques sont quasi inexistantes, il a peu écrit sur sa pratique littéraire, n'a rédigé nul « *art poétique* » ni formulé sa conception de la création romanesque sous forme d'essais théoriques. Les futures études génétiques sur son œuvre souffriront d'un manque de documents, la plupart des manuscrits originaux ayant disparu. Cependant, sans faire étalage de sa personne, Gérald Hervé n'a pas vécu dans la dissimulation. Extrêmement sociable, d'un abord aisé, il se liait facilement avec autrui. Les informations portant sur sa vie demeurent donc discrètes et souffrent d'un fort déficit de publicité, au sens premier du terme. Pour comble de malheur - ou de bonheur - sa vie se reflète avant tout à travers l'écriture. Le biographe n'est donc pas, loin de là, le seul témoin de « *la vie de Gérald Hervé* ». Et, tôt mis dans la confidence de l'œuvre, s'il est notamment en mesure de mettre au jour son substrat autobiographique, il n'est pas le seul et ne saurait prétendre au titre de garde des sceaux de l'œuvre.

Sa mémoire est humaine et Gérald Hervé n'a pas rencontré son Eckermann. D'un autre côté, celui-ci ne s'est-il pas mis en scène ? Son témoin biographe ne risque-t-il pas l'incarcération dans l'Autre, l'incapacité à se libérer du discours infus et de la mise en commun antérieure ? Faute de documents, la prudence est plus que jamais de règle, à moins qu'il ne choisisse de se livrer à la débauche romanesque ou à l'écriture de l'intime, au portrait personnel. D'emblée, le témoin biographe élimine les récits du type : « *l'homme tel que je l'ai connu* ». Cela ferait l'objet d'un livre autre, auquel cas seulement prévaudrait la fameuse phrase de Montaigne sur son amitié avec Étienne de La Boétie : « *parce que c'était lui, parce que c'était moi.* » (Montaigne, 2007 : 195). Pas d'autre justification en dehors du cercle intersubjectif. Et alors parler de biographie, ce serait couvrir d'un voile d'objectivité la reconquête personnelle de soi dans l'autre. Oser un tel coup d'essai reviendrait à soumettre le maître.

Comment donc garantir l'affranchissement du cercle ? La première biographie de Gérard Hervé repose avant tout sur le fonds privé, en partie publié (œuvres et archives). Un maigre pourcentage d'informations provient des témoignages des historiens Robert Bonnaud et Pierre Vidal-Naquet qui portent sur une période décisive de la vie de Gérard Hervé (leurs années de lycée en 1941-1945). Qualifions leurs contributions d'« aiographiques » (du grec *aîōn*, période de vie) plutôt que de biographiques. Ajoutons par parenthèse que l'on pourrait tout aussi bien appliquer ce terme aux « microbiographies », qui sont souvent des récits d'une tranche de vie ; que l'auteur prête à leur récit une portée plus largement biographique n'ôte pas leur caractère temporellement limité. Pour troisième source principale d'information, les témoins encore vivants abordés lors de l'enquête. Chacun l'ayant accompagné en chemin plus ou moins longuement apporte une contribution qui recoupe telle ou telle information d'un autre type. Ainsi, suivant la méthodologie historique, la distanciation du biographe s'assure-t-elle des jointures aiographiques, des va-et-vient entre l'information fictive et non fictive et des sollicitations mémorielles. C'est un rhapsode, son autorité se limitant au besoin à faire état d'une source unique, telle une note en suspens, attendant un complément d'information. Ainsi, lacunaire et assise en une croisée polyphonique, la voix du récitant biographe s'interdit le solo. Il se limite à capter la voix de l'autre à travers celle des autres.

Une question hante ce pourvoyeur de primeur biographique : pourquoi d'autres témoins ne prennent-ils pas la plume ? Plus d'une décennie après la chute dans l'éternité, un mouvement se dessine, à peine perceptible : un ami évoque le philosophe des dernières années (Alpozzo, 2010). Mais tout témoin avance seul et une lourde responsabilité pèse sur ses épaules de biographe : la « statue ». Le récit qu'il élabore, pour lacunaire et transitoire qu'il est, figera d'une façon ou d'une autre le biographé. Tout biographe modèle un destin. Un pli sera pris. Ce n'est pas non plus que le témoin biographe conçoive son travail comme la clef unique des portées à venir, mais le premier jalon, sans doute plus en biographie que dans un autre genre historique, indique des voies possibles qui s'ouvriront par la suite.

Les vrais lecteurs de ce biographe sont ceux qui n'auront entretenu aucune relation privilégiée avec le sujet de son récit. Il sait qu'il n'y a pas de biographie confidentielle, pas plus que de biographe accidentel. Mais le témoin biographe, n'étant qu'un témoin parmi d'autres, sait comme eux que ce genre de récit, submergé par sa propre vérité aiographique, tend au « canevas » et doit laisser une place plus ou moins belle aux interstices où demeure l'être de chair et de sang que tous ont connu - son corps en relief au surplomb de mots si plats. L'heure des sommes (les bilans, en ce domaine, sont impossibles) viendra plus tard. La distance du biographe ne peut garantir que des certitudes limitées. Il y faut l'inévitable médiation du temps, gage du mûrissement biographique, facteur d'accumulation d'informations et de concentration grâce à des clefs de lecture ou de compréhension qui n'ont vocation qu'à ouvrir.

Toutefois, malgré les garde-fous qui viennent d'être repérés, le soupçon pèsera toujours sur le mélange de la promiscuité passée et de l'intimité biographique, cette version désenchantée du dialogue avec les morts. Le plus souvent, la relation est sans préalable, lorsque le biographé a disparu depuis des générations, des siècles, ou que le biographe s'intéresse à un vivant, commettant alors un récit estampillé « autorisé » (sauf cas contraire, l'acte de censure, comme pour la biographie du magnat des casinos Sol Kerzner, *Kerzner Unauthorized*, par le journaliste sud-africain Allan Greenblo). Moins que de complicité, des formes de confiance et de familiarité se déclarent, mais toujours s'impose une distance d'autant plus nécessaire que l'objet est éloigné dans le temps ou par exemple, dans certains cas, contraire à la sensibilité du biographe, comme Dominique Desanti s'intéressant à Drieu La Rochelle. Cette acclimatation biographique suit des chemins inverses du processus qui unit le témoin biographe au biographé. Car si chez ceux-là l'empathie guette puis se déclare, lui, doit s'en méfier d'emblée, comme s'il avait à élaborer son récit en suivant une cure de désensorcellement. Parfois la quête de la compréhension implique autant l'objet de la biographie que celui qui l'entreprend. À la lecture, rien ne doit subsister de ce combat intérieur, des éventuelles révisions nécessaires. Dans le pire des cas, le biographe y laisse des illusions. Comme le sculpteur les blessures provoquées sur la pierre par ses maladresses, le témoin biographe efface ou écarte les troubles dépôts de sa mémoire.

L'usage des informations qu'il détient nécessite donc une règle d'ordre éthique. Outre le fait que la déontologie du biographe épouse d'abord celle de l'historien, il doit joindre aux limites prédéfinies de son entreprise celle que lui impose la loyauté. Établir une vérité historique, même partielle ou lacunaire, impose un protocole scientifique ; la loyauté, elle, est affaire de conscience. On ne dira pas que Michel Simonin, biographe de Charles IX et de Ronsard (Simonin, 1990 ; Simonin, 1995), avait une obligation de loyauté envers le monarque ou le poète. En revanche, le biographe, préalablement témoin de celui dont il compose la vie, vient chargé d'une relation humaine qui fut source de confiance : la loyauté biographique constitue une *fides post-mortem*. La rupture de ce lien, d'occurrence banale, débouche sur les figures du mensonge et de la falsification. Au

contraire du pacte de fiction qui se justifie par la non-coïncidence entre les personnages fictifs et réels (ainsi de la sauvegarde cinématographique de la non-ressemblance des personnages), le pacte biographique repose, par principe, sur la parfaite coïncidence entre le personnage raconté et son référent.

La question de la loyauté du témoin biographe peut aussi intervenir à divers niveaux. Le choix de la forme écrite est un de ceux-là. De nombreux analystes se sont penchés sur le narcissisme de certains biographes qui, sous couvert de raconter l'autre, parlent plus volontiers d'eux-mêmes. Le style est un remède infailible pour le narrateur de se valoriser au détriment de son objet. Ce point caractérise particulièrement la biographie dite littéraire. Mais lorsque le biographé est lui-même un écrivain, on ressentira, en termes de « *solidarité professionnelle* » (Boyer-Weinmann, 2005 : 9) l'excès de la part du biographe : veut-il rivaliser avec son objet ? poser ce dernier en alibi, faisant de telle sorte que « *la relation entre le biographe et le personnage assume toujours davantage sa subjectivité* » (Lhermitte, 2002 : 15) ? Les « mensonges des poètes » ou tout ce qu'on tiendra pour « *dérive esthétisante* » (Vigier, 2006) seront toujours plaisants. Mais un biographe n'est pas un poète. La loyauté du témoin enjoint la maigreur stylistique, la retenue rhétorique. Son idéal pourrait être celui du réalisme flamand et, ami/ennemi de l'idéal flaubertien, il semble viser un livre qui ne tiendrait pas par la force de son style tout en sachant qu'une vie racontée n'est *rien*.

Ainsi, tenant documents et loyauté pour ses maîtres mots, le témoin biographe est un historien comme les autres. Son privilège, ici mis en examen, ne se justifie que par l'abolition de ce privilège puisque le récitant engage sa tâche au moment d'un désengagement de soi. Par discipline (l'histoire et ses devoirs), il fait taire toute prétention à la position dominante du « je témoigne ». Mais la neutralité de principe débouche sur un engagement de fond : toute biographie constitue une vie en question(s).

L'inévitablement « dégueulasse »

Oscar Wilde prête à l'un de ses personnages une phrase devenue célèbre : « *De nos jours, tout grand homme a ses disciples et c'est toujours Judas qui écrit la biographie.* » Gilbert explique alors à son interlocuteur étonné : « *Jadis, nous canonisons nos héros. La méthode moderne consiste à les vulgariser. Les éditions bon marché de grands livres peuvent être agréables mais les éditions bon marché des grands hommes sont absolument détestables.* » [4] (Wilde, 1891). Bien que la position élitiste et esthétisante du poète ne prévale plus de nos jours, on cite encore volontiers la première phrase comme si, à l'horizon de toute biographie, devait peser le soupçon sur son auteur. Mais on oublie de relever son arrière-plan christique : pour Gilbert, tout grand homme est, tel le Christ, voué à la trahison. Nous savons qu'aucun sujet ne peut s'épuiser dans la véridiction totale, aucun biographé « *christ* », pas plus que tout individu, n'est siège de vérité absolue. Le sujet contemporain, décrété mort ou non, est bel et bien déchristianisé. Autrement dit, tout biographe est *traditore* (traître) en tant que *traduttore* (traducteur) puisqu'une biographie est traduction, transfert d'une existence dans des mots écrits. De même que ne peut être restituée la somme des sens d'un texte d'une langue dans une autre, ne serait-ce que par omission, à fortiori une existence, opaque à elle-même et impossible de totalisation, est l'objet inévitable d'une trahison.

La phrase d'Oscar Wilde peut être interprétée différemment si l'on recourt à la tradition juive du « *contre-évangile* » des *Toledoth Yeshuh* (Osier, 1999 : 9). Dans ce récit de la vie du Christ, la fonction du Judas néo-testamentaire est tenue par trois personnages dont le premier, Judas Iscariote, homme rusé et subtil, lutte dans les airs avec Jésus et parvient à le priver de ses pouvoirs en se précipitant avec lui dans l'impureté. Ce couple quasi carnavalesque illustre maints duos biographiques voués à l'angélisme de la résurrection et de la totalisation. Mais contrairement à l'idée de Wilde, pas plus le grand personnage que son biographe ne sortent indemnes de l'entreprise. D'une manière plus générale, la question du v(i)ol biographique mène à rappeler que, en supposant que mentir par omission soit trahir, l'éthique du témoin biographe de l'autre (ni grand ni petit) implique la règle du tout-dire ou, en d'autres termes, du ne-rien-cacher.

Il ne s'agit pas ici de reprendre un aspect crucial de la question du genre, « *l'interdit biographique* » (Boyer-Weinmann, 2005 : 40), poussée jusqu'au « *c'est dégueulasse !* » de Milan Kundera (Kundera, 1990 : 400). Le ne-rien-dire n'est pas, nous l'avons vu d'emblée, la bonne réponse à l'auto-effacement : Gérard Hervé ne lançait pas un tabou biographique à Pâques 1998 mais parlait de la brisure de mai 1955, quarante-trois ans plus tôt. Cette plaie qui ne pouvait se refermer, il l'a ainsi transposée dans son grand œuvre romanesque, *Les Hérésies imaginaires* : « *il [le frère d'Yvain, blessé de guerre] portait en lui, secrète, dérobée à tous, cette blessure de Roi Méhaigné [...], déchiré entre l'espérance d'un souvenir et le passé inaccompli d'une vie inaccessible* » (Hervé, 1989 : 269).

Seul le tout-dire tend à combler le désir biographique. Dans le cas de la *Biographie de Gérard Hervé*, cette règle est la seule qui retrace loyalement l'itinéraire mis en récit puisque la logique homophobe responsable du drame de 1955 conduit au silence et au confinement dans le « placard ». C'est pourquoi l'anti-biographisme contempteur de « *la grossière curiosité pour l'anecdote biographique* » (Yourcenar, 1980 : 12), relayé par Josyane Savigneau [5], biographe de Marguerite Yourcenar, se situe aux antipodes de la présente démarche. Ceci, d'autant plus que la pensée du philosophe s'est profondément nourrie de l'existentialisme à un bout et, à l'autre, des matérialismes antiques. Pour la question biographique, cette filiation remonte via l'épicurisme aux *chriés* de Diogène Laërce et à la tradition « anonyme » annonciatrice de la libre pensée (Couloubaritsis, 1998 : 434). La biophobie fustige volontiers le regard « œil-de-bœuf [6] », oubliant qu'il présuppose la marginalisation du corps, source vive de l'anecdote.

Indigné à l'occasion d'un article d'André Rollin dans le *Canard enchaîné* sur le *Jean Genet* d'Edmund White (1993), Gérard Hervé a adressé une longue lettre au journal. Ce passage éclaire sa propre position à l'égard de la biographie : « [...] Admirable, stupéfiant travail comparatiste et d'analyse littéraire que celui de cet Américain dont je n'avais rien lu. Et quelle joie dans cette lecture qui fait enfin comprendre comment Jean Genet est devenu Genet... En France, et vous ne le savez que trop, *Canard*, - et c'est encore, là, votre seul point fort, heureusement - on ne dénonce pas les scandales, on les étouffe ! Pour ma part, je veux dénoncer celui d'un compte rendu malhonnête pour un tel ouvrage, en rien hagiographique, et parfois « hard », où les universitaires français feraient bien d'aller puiser de la graine, eux qui s'attachent encore à des poncifs bienséants de lavasses biographiques. [...] Car, enfin, les avez-vous lus, ces passages où il est question d'André Dubois, préfet de police de Paris, de Wybot, de la Sûreté, et de beaucoup d'autres, tous affublés de leurs minets (je n'ai rien contre les minets, mais les Tartuffes patentés et les journalistes qui leur ressemblent...). C'est l'osmose pègre/haute société parisienne. C'est Balzac à nouveau dans la série Genet/Vautrin/Vidocq... » [7]

En ce domaine, il n'y a donc ni petits ni grands hommes pour le biographe et un tas de petits secrets sera toujours son acropole. Plus que tout autre réciteur de vie, le témoin biographe est appelé à raconter l'histoire autant d'un *corpus* que d'un corps.

À cette époque, fouillant dans les biographies de Descartes pour son essai philosophique *la Nuit des Olympica*, Gérard Hervé découvre leur dimension hagiographique. L'histoire de la philosophie fait bien mentir la phrase de Deidre Bair, en dépit de Bergson pour qui « *la vie d'un philosophe ne jette aucune lumière sur sa doctrine* » [8]. C'est toute la question de la « vieuvre », mot-valise qu'a inventé Antoine Compagnon pour faire référence à la méthode qui consiste à expliquer une œuvre par la vie de son créateur (Compagnon, 1983 : 211, *supra* n.9). On connaît la réponse contemporaine, à l'origine inspirée par le *Contre Sainte-Beuve*, mais il apparaît que Proust lui-même ne croyait pas tant que cela à ce non-sujet. Or, s'agissant d'une biographie d'écrivain, raconter sa vie revient aussi à faire l'histoire de ses œuvres. Le biographe est donc confronté au premier chef à cette problématique grevée du dogme de la mort du sujet, imposant bien souvent une frontière infranchissable, ou aux risques et périls du contrevenant, ce « suicidaire », entre les deux entités. Risquons une rétrofiction : s'il avait dû écrire une biographie de Wagner, Gérard Hervé aurait sans doute notamment réfléchi sur un détail qu'il mentionnait volontiers : une des partitions du compositeur est par endroits jaunie de taches de sperme (détail qu'il tenait d'André Gaillard, historien auteur de nombreuses contributions dans la revue *Arcadie* [9]). Grossière anecdote ou détail significatif d'une pratique sexuelle à mettre en perspective d'une conception de la création artistique ? Il est ici moins intéressant de se demander si Gérard Hervé se masturbait que de remarquer que dans le premier roman qu'il a publié, *le Soldat nu* (Hervé, 1974 : 206-208), Philippe et Bernard passent à l'acte en écoutant le chant de Siegfried. Et, par retour, de comprendre à quel point la sexualité et l'éros se déploient au cœur de toute existence dans sa double dimension, sensible et créatrice.

Ainsi, avec Descartes, c'est bien le rapport forcément existant entre la vie et l'œuvre qui retient l'attention et nourrit la problématique du philosophe. À la fin des années cinquante, Gérard Hervé s'est livré à une psychocritique des œuvres de Loti et de Melville [10] mettant en lumière leur homosensualité. La psychanalyse contrarie la tendance hagiographique de nombre de biographies, souvent idéalistes et décorporalisées. Dévaluer ou ignorer le corps, mettre en sourdine la sexualité, c'est tomber dans cette « bienséance » et cette « lavasse » qu'il a reprochées au journaliste du *Canard enchaîné*. Dans *La Nuit des Olympica. Essai sur le national-cartésianisme*, il opère une critique en règle du cartésianisme en tant que système philosophique et idéologie nationale. Son point de départ est biographique (la « nuit du poêle », ou nuit d'Ulm, et le récit des trois rêves dans les *Olympica*). Or que combat-il de la sorte sinon la tradition inaugurée à la fin du xviie siècle par le pieux Adrien Baillet, biographe officiel du philosophe, et qui se perpétue, de manière sophistiquée, jusqu'à aujourd'hui en accumulant stéréotypes et pudiques notations ? Contre cette tendance, Gérard Hervé

consacre un passage à « l'homme Descartes » replacé dans le contexte politico-culturel de la Contre-Réforme et où est abordée l'hypothèse de son homosexualité (Hervé, 1999 : 83-101) [11]. Ainsi l'approche biographique s'inscrit, elle aussi, dans l'entreprise de déconstruction par le contrepoids de l'histoire du corps. Une secousse analogue, assurée par l'abondance des sources, s'est produite avec la biographie « *intime* » de François Mauriac par Jean-Luc Barré (2009) et les limites imposées par les lectures antérieures et fruit du diktat de l'auteur sur sa propre vie mises au grand jour (celui du biographe). Certains feignent la surprise, d'autres encaissent. Avec la *Biographie de Gérard Hervé*, nul coup de théâtre.

Biographe d'un biographe, le témoin de Gérard Hervé transgresse son auto-effacement en adoptant la règle du tout-dire, ce qui implique naturellement le récit de son homosexualité. Nous savons qu'elle ne lui fut pas une contrariété de nature mais, cause d'une injustice, devint source de réflexion et d'inspiration appelée à affecter, outre le reste de son existence, l'œuvre romanesque et philosophique. La règle biographique de la transparence ne se heurte donc pas aux limites en vigueur, la défense de secrets entretenus dans les délais prévus par la loi. Nulle autorité parentale ne pourra invoquer la diffamation et la mouvante frontière vie publique/vie privée ne saurait être mise en jeu puisque le drame de 1955 inaugure une longue lutte juridique à laquelle met fin le conseil d'État en 1963, concluant à l'abus de pouvoir et à l'atteinte à la vie privée. *Happy end* juridique qui n'a pas pour autant annulé le bannissement professionnel et ses conséquences.

La question de l'*outing* ne se posant guère, reste à savoir la façon dont ce drame a été vécu : histoire d'une vie seconde, effet d'une brisure. Tirons-nous-en ici à l'aide de cette formule : l'œuvre de Gérard Hervé est sa vie. Mais comment s'inscrivait le drame dans sa vie sociale ? D'une façon générale, la question homosexuelle implique le problème du placard, de l'enfermement (d'un corps, d'une parole). Ce silence est totalement différent de celui du biographe dont nous avons déjà parlé. *Histôr*, le témoin biographe, à l'instar du biographe d'une personne vivante, enquête auprès d'autres témoins pour les besoins de sa cause. Mais une question surgit quant à son entourage : étaient-ils tous au courant ? S'agissant d'homosexualité, le facteur du non-dit ou de la dénégaration, qui a beaucoup diminué depuis, demeurerait important et ce d'autant plus qu'il faut remonter aux années pré-soixante-huitardes et à l'ordre moral de l'après-guerre. Des témoins ayant connu Gérard Hervé avant 1955, amis de jeunesse, ont appris le drame beaucoup plus tard. À d'autres, hommes ou femmes, il n'a pas systématiquement manifesté sa sexualité ou raconté sa vie. En revanche, il ne la cachait pas dans le cercle de ses affinités électives. Un témoin a dit : « Il cloisonnait. » Un autre n'a su qu'après plus de vingt ans de relation ce qui s'était passé à Saïgon, quarante ans plus tôt. Et il y a, entre les intimes de la première heure et ceux de la dernière, tous ceux qui savaient, pour avoir été amants ou non, et s'esquivent devant le micro de l'enquêteur. Des limites très mouvantes se dessinent donc dans la relation entre le biographe et ses sources, qui font penser à celles du journaliste d'investigation. Mais ces limites sont vives, vivantes, et une personne ne parle pas ou ne ment pas comme le papier. L'enquêteur doit-il se faire accoucheur de vérité ? En l'occurrence, à quoi bon ? Généralement, la restriction en dit plus sur le témoin que sur le biographé et il peut alors s'en aller tout au plus du « tableau de chasse ». Il n'y a pas de « mystère » Hervé, ou Wilde, comme il a pu y avoir un mystère Mauriac ou une question Loti, et aucune aire de cette vie ne saurait être déclarée « *off limits* ». Les limites que rencontre son biographe font pâle figure à côté de celles qui ont été imposées à son biographé. Et celui-là a le privilège d'être en vie.

Conclusion

Le témoin biographe jouit de nombreux privilèges dans l'ordre de l'éclairage informatif, dont celui de détenir des éléments de première main. En cela, il emplit son rôle de témoin. Mais, à en rester là, sa contribution se révélerait fragmentaire, ne découvrirait qu'un point de vue parmi d'autres. En outre, ce savoir privé est à double tranchant, à la fois source de nouveauté et d'originalité, mais aussi ornière au détriment des multiples voies d'accès qu'ouvre toute existence. Par conséquent, la délicate posture de témoin biographe rend nécessaire une distanciation aboutissant à évacuer du récit tout ce qui est de l'ordre de la relation contemporaine. Ce surplus constitue le dépôt autobiographique de l'ex-biographe. Qu'il s'en explique ailleurs. Mais tant qu'il demeure biographe, doit-il pour autant devenir étranger à lui-même ? Dissimuler le lien personnel s'avérerait catastrophique s'il revenait à nier une posture témoignante désirée par le biographé (quel autre mot employer ici sinon en précisant « de son vivant » ?). Il arrive en effet que celle-ci résulte d'un pacte plus ou moins tacite, à charge pour le survivant de porter mémoire d'un destin. Avant tout passeur d'une vie abolie qu'il a accompagnée en chemin, le témoin biographe ne dit pas en son nom propre le sujet de son récit mais engage autrui à porter sur celui-ci un regard à l'origine partagé à deux. C'est dans cette direction, qu'il juge essentielle mais non exclusive, qu'il invite autrui à le suivre. La question du corps sexué est au cœur de toute biographie. Celle de l'homosexualité, témoin le biographe, constitue une des questions essentielles de la

vie et dans la pensée et l'œuvre de Gérard Hervé. Dès lors, témoigner n'est plus un privilège mais une obligation.

Bibliographie

Alpozzo Marc (2010), « Portrait d'un ami », *La Ligne d'ombre*, n° 3, mars 2010 [en ligne]. URL : <http://www.lignedombre.org/MarcAlpozzo.htm>

Baudry Hervé (2011), *Gérard Hervé. Vies et morts d'un écrivain*, Paris, L'Harmattan.

Boyer-Weinmann Martine (2005), *La Relation biographique. Enjeux contemporains*, Seyssel, Champ Vallon.

Buisine Alain (2001), « *Revue des sciences humaines*, vol. 263 (3e trimestre).

Compagnon Antoine (1983), *La Troisième République des lettres, de Flaubert à Proust*, Paris, Seuil.

Couloubaritsis Lambros (1998), *Histoire de la philosophie ancienne et médiévale*, Paris, Grasset.

Dosse François (2005), *Le Pari biographique*, Paris, La Découverte.

Dulong Renaud (1998), *Le Témoin oculaire*, Paris, éditions de l'EHESS.

Englund Peter (2002), 'The Bedazzled Gaze : On Perspective and Paradoxes in Witness Literature', dans Horace Engdahl [dir.], *Witness Literature. Proceedings of the Nobel Centennial Symposium*, New Jersey-London-Singapore-Hong Kong, World Scientific.

Gonzague Saint-Bris (2011), *Balzac. Une vie de roman*, Paris, Télémaque.

Hervé Gérard [pseud. Kerruel Yves] (1974), *Le Soldat nu*, Paris, Julliard (rééd. Chauray, La Ligne d'ombre, 2014).

Hervé Gérard (1956-1957), « Le paradis perdu de Pierre Loti », *Arcadie*, nos 29, 31-35, 39 (mai, juillet-novembre 1956, mars 1957), rééd. dans *Orphée interdit*, Soignies, Talus d'approche, 2004.

Hervé Gérard (1989), *Les Hérésies imaginaires*, Lausanne, L'Âge d'Homme.

Hervé Gérard (1993), lettre au *Canard enchaîné*, 17.10.1993 (archives privées).

Hervé Gérard (1999), *Descartes tel quel. La Nuit des Olympica. Essai sur le national-cartésianisme*, vol. 1., Paris, L'Harmattan.

Hervé Gérard (2004), *Carnet de mémoire et d'oubli. La France 1990*, 12 octobre 1990, Soignies, Talus d'approche.

Jackson Julian (2009), *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement.

Kundera Milan (1990), *L'Immortalité*, Paris, Gallimard.

Lhermitte Agnès (2002), *La Biographie. Anthologie*, Paris, GF Flammarion.

Milner Jean-Claude (2002), *Existe-t-il une vie intellectuelle en France ?*, Lausanne, Verdier.

Montaigne Michel de (2007), *Essais*, I, 27, dans *Œuvres*, Gallimard, Collection de la Pléiade.

Osier Jean-Pierre (1999), *Jésus raconté par les Juifs*, Paris, Berg International.

Roger Philippe (2008), « Le texte-vie », dans *Itinéraires d'un curieux. Du côté de chez Sade. In memoriam Maurice Lever*, journée d'étude organisée le 19 janvier 2008, CELLF 17e-18e, UMR 8599 du CNRS et de l'Université Paris-Sorbonne, dir. Sylvain Menant et Philippe Roger, pp. 42-49.

Simonin Michel (1990), *Pierre de Ronsard*, Paris, Fayard.

Simonin Michel (1995), *Charles IX*, Paris, Fayard.

Vigier Luc (2006), « Figure et portée du témoin dans la littérature du XXe siècle », 2006 [en ligne].

http://www.fabula.org/atelier.php?Figure_et_port%26acute%3Be_du_t%26acute%3Bmoin_au_XXe_si%26egrave%3Bcle (consulté le 25 mai 2012).

Yourcenar Marguerite (1980), *Mishima ou la vision du vide*, Paris, Gallimard.

Wilde Oscar (1891), *The critic as artist : with some remarks upon the importance of doing nothing*, dans *Intentions* [en ligne]. http://www.classicbookshelf.com/library/oscar_wilde/intentions/2/ (consulté le 25 mai 2012)

Notes

[1] Traduit par l'auteur : « *What happens when we turn the past into a narrative ? We gain, of course, coherence, totality, and flow but at the risk of forcing narrative ant teleological unity on to something that in reality is diverse, confused, and contradictory. The very form of narrative tempts us to tidy things up.* » (Englund, Peter, « The Bedazzled Gaze : On Perspective and Paradoxes in Witness Literature », dans Horace Engdahl [dir.], *Witness Literature. Proceedings of the Nobel Centennial Symposium*, New Jersey-London-Singapore-Hong Kong, World Scientific, Englund, 2002, p. 51).

[2] Maria Clotilde Amaral (directrice des archives du district de Viana do Castelo, Portugal) à l'auteur.

[3] Comme dans la biographie écrite par Gonzague Saint-Bris, *Balzac. Une vie de roman* (Paris, Télémaque, 2011). On peut considérer que cette expression nominalise la proposition « *la vie est un roman* », traduisible en anglais par : « *Life is a bed of roses* », comme dans le cas du film d'Alain Resnais (1983). Nous nous tenons donc en deçà des problématiques de l'« *hommœuvre* » balzacien (Nicole Mozet) ou du « *texte-vie* » (Roger, Philippe, « Le texte-vie », *Itinéraires d'un curieux. Du côté de chez Sade. In memoriam Maurice Lever*, journée d'étude organisée le 19 janvier 2008, CELLF 17e-18e, UMR 8599 du CNRS et de l'Université Paris-Sorbonne, dir. Sylvain Menant et Philippe Roger, p. 42-49).

[4] Traduit par l'auteur : « Gilbert. [...] *Every great man nowadays has his disciples, and it is always Judas who writes the biography.*

Ernest. *My dear fellow !*

Gilbert. *I am afraid it is true. Formerly we used to canonise our heroes. The modern method is to vulgarise them. Cheap editions of great books may be delightful, but cheap editions of great men are absolutely detestable.* »

[5] Cité in Lhermitte, *op. cit.*, p. 55-56.

[6] Par allusion aux ouvrages de Georges Touchard-Lafosse (1780-1847), maître de la « *chronique pittoresque* » sous Louis XIII et Louis XIV. Cette lucarne est censée symboliser le regard furtif porté sur la vie intime.

[7] Hervé, Géraud, lettre au *Canard enchaîné*, 17.10.1993 (archives privées).

[8] Cité in Dosse, *op. cit.*, p. 399.

[9] Sous le pseudonyme de Pierre Nedra. Pour l'histoire de cette revue « *homophile* », voir Jackson, 2009.

[10] Hervé, Géraud : « Le paradis perdu de Pierre Loti », *Arcadie*, nos 29, 31-35, 39 (mai, juillet-novembre 1956, mars 1957), rééd. in *Orphée interdit*, Soignies, Talus d'approche, 2004 ; « Hermann [*sic*] Melville », *Arcadie*, n° 254 (février 1975), p. 57-68.

[11] Il ne connaissait pas l'étude de Iago Galdstone, basée sur les « *données psychobiographiques* » (« Descartes and the modern psychiatric thought », *Isis*, 35 (1944), p. 118-128).